Document généré le 27 juin 2025 01:56

Recherches sociographiques

Denyse CÔTÉ *et al.* (dirs.), *Du local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*

Nicole Brais

Volume 37, numéro 3, 1996

Dynamiques territoriales

URI : https://id.erudit.org/iderudit/057084ar
DOI : https://doi.org/10.7202/057084ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Brais, N. (1996). Compte rendu de [Denyse CÔTÉ *et al.* (dirs.), *Du local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*]. *Recherches sociographiques*, *37*(3), 602–605. https://doi.org/10.7202/057084ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1996

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Le chercheur n'est plus l'analyste ou le consultant-expert hors de l'action, mais il est partenaire de l'action et impliqué dans l'action.» (P. 80.) Plus loin, on écrira: «La recherche-action doit être perçue d'abord comme un processus d'intervention. C'est le changement à réaliser, c'est l'objectif de l'action elle-même qui est dominant dans toute démarche de recherche-action. Le chercheur en situation de recherche-action s'insère dans une entreprise d'intervention et doit modeler son parcours de recherche à celui de l'intervention... Le chercheur est alors amené à expliciter sa position idéologique au sein de l'intervention ou de l'action en cours. Il refuse toute prétention de neutralité et s'associe aux objectifs explicites de l'entreprise de recherche-action dans laquelle il est partenaire.» (P. 89-90.) La première définition donne l'impression que l'objet d'étude est l'acteur auquel on vient en aide, plus précisément l'acteur confronté à une situation particulière, alors que dans le second cas, c'est l'action proposée dont on voudra s'assurer qu'elle est menée correctement et mesurer tous les effets, en étant sur place, au milieu de la mêlée. Plutôt que de choisir entre ces deux interprétations, peut-être faut-il convenir qu'il y a fondamentalement deux objets d'étude qui peuvent bénéficier de cette démarche: les organisations et les interventions. Mais pourquoi faudrait-il que dans l'un et l'autre cas le chercheur abdique sa neutralité? Pour mieux comprendre les propositions de l'auteur, dont le texte est enrichi d'un tableau-synthèse et d'un schéma contrasté, il aurait été intéressant de disposer d'exemples tirés des vingt ans d'exercice du GRIDEQ.

Bravo aux étudiants qui ont pris l'initiative d'un tel colloque, mais souhaitons qu'à l'avenir les participants acceptent de coller de plus près à la thématique proposée. Il y va de l'homogénéité des actes qui suivront.

Michel BOISVERT

Institut d'urbanisme,
Université de Montréal.

Denyse CÔTÉ *et al.* (dirs), *Du local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Montréal, Les Éditions du Remue-Ménage, 1995, 271 p.

Le contexte politique actuel de régionalisation au Québec force les groupes d'intérêt dont l'action était principalement orientée vers l'État central à redéployer leurs stratégies. C'est le cas des groupes de femmes et du mouvement féministe en général. Ce livre, qui présente réflexions et pratiques de femmes en développement régional, arrive donc à point. Ce recueil de dix textes, également répartis entre notions théoriques et expériences pratiques, veut combler un vide en proposant un début de réflexion sur ce que serait une conception féministe du développement régional et en présentant quelques expériences et trajectoires féminines en développement régional.

Le développement régional et les études féministes sont tous les deux des domaines d'études «transdisciplinaires» (LAFONTAINE, p. 67). La provenance des différentes auteures reflète bien cette réalité: sociologie, science politique, géographie, travail social, science économique, etc. Cette diversité fait à la fois la richesse et la faiblesse de l'ouvrage. Richesse en ce que chaque discipline apporte un éclairage différent qui devrait contribuer à bâtir ces paradigmes dont on déplore justement l'absence. Faiblesse dans le sens où, lecture faite, on reste avec l'impression d'un manque de cohérence, d'un certain éclatement. On aurait souhaité qu'une conclusion dégage cette cohérence qui fait défaut. Il faut donc prendre l'ouvrage pour ce qu'il

est: une des premières tentatives pour jeter les bases d'une réflexion féministe en développement régional au Québec, ce qui n'est pas rien!

Côté théorie, Colette ST-HILAIRE nous propose une définition du développement inspirée de son expérience au plan international et du concept de dispositif de Michel FOUCAULT. Le développement est, pour elle, un producteur de discours et de pratiques, de rapports de pouvoir, de sujets assujettis ou parfois résistants. Ces divers éléments sont repris dans les textes qui suivent. Danielle LAFONTAINE, dans son effort d'articulation du féminisme et des paradigmes en développement, fait référence à une série de théoriciens. Elle décrit d'abord l'approche classique dans les études sur le développement, approche qui fait de la production de la richesse le problème central. Vient ensuite le paradigme critique qui introduit le problème de répartition de la richesse. Mais, dans un cas comme dans l'autre, la dimension des rapports de genre est ignorée. Elle n'a été soulevée que récemment, surtout au plan international, par des féministes qui critiquaient l'impact souvent négatif des grandes stratégies d'aide au développement sur la situation des femmes (approche «genre et développement»). Enfin, l'approche la plus récente, soit celle du développement endogène, met l'accent sur la mise en place de nouveaux mécanismes de participation politique plus directe et décentralisée et englobe des préoccupations plus étendues: production, répartition, modes de consommation de la «richesse» non limitée aux biens et services. Mais encore là, on ignore l'apport des femmes. L'articulation entre le féminisme et le développement doit se faire, selon Danielle Lafontaine, en intégrant les questions d'identité, de reproduction, de production, de répartition, de régulation, de signification et de consommation. Et non sans avoir fait, de part et d'autre, d'importants efforts de précision au niveau théorique.

Denyse CÔTÉ aborde le développement au niveau local et communautaire. Le local devient, dans les réformes en cours «un nouveau lieu de convergence des discours et des pratiques où institutions, secteur privé et groupes communautaires se côtoient» (p. 112). Elle décrit le développement communautaire comme un processus, une méthode d'intervention qui permet de refaire le tissu social et de répondre à des besoins des projets communautaires. Or, dans le discours néo-libéral, la communauté n'est plus que l'instrument pour permettre le développement économique appréhendé ici en termes de croissance. Aux yeux de l'auteure, le virage régionaliste ne vise qu'à instituer une nouvelle forme de régulation du travail des femmes, très actives dans le développement local et communautaire, pour gérer la pauvreté.

Anne-Marie SÉGUIN et Caroline ANDREW nous amènent sur d'autres terrains. La première, géographe de formation, aborde la question de l'espace en insistant sur sa dimension politique. L'espace n'est pas neutre et n'est pas uniquement le contexte où se situe l'action. Au contraire, il est le reflet des rapports sociaux de sexe, il est une production sociale et le résultat de luttes d'appropriation dans lesquelles les femmes disposent de moyens limités du fait de leur faible pouvoir économique. Selon elle, les femmes doivent donc investir les instances politiques locales et régionales pour infléchir l'aménagement du territoire et l'allocation des ressources. Le texte de Caroline Andrew évalue justement le potentiel démocratique de ces nouvelles instances du point de vue des intérêts des femmes. Le mouvement des femmes a historiquement fait de l'État central son interlocuteur privilégié pour obtenir des gains importants au plan juridique et institutionnel. La décentralisation, en situant l'action au niveau régional, force une réorientation des stratégies. Les femmes y gagneront-elles? L'auteure pose un regard critique sur l'état de la démocratie locale au Québec. Elle propose une triple stratégie pour augmenter la participation des femmes à la politique locale, articulée autour des trois

modèles de démocratie utilisés dans son analyse (démocratie libérale, démocratie de participation et humanisme civique). Il s'agit d'inclure dans la définition de la politique municipale des domaines d'activité où les femmes sont présentes, de rendre égalitaires les domaines jugés fondamentaux pour l'exercice de la démocratie et enfin de reconstituer une véritable sphère politique en repensant les intérêts des femmes « sous l'angle de la multiplicité, de la fragmentation de manière à universaliser le particulier » (p. 91).

La deuxième partie du recueil, orientée sur les pratiques, a le mérite de faire le point sur l'évolution du rôle de l'État en développement régional, de faire une analyse critique des récentes réformes (santé et services sociaux et développement régional) au cœur de la régionalisation. Claire V. DE LA DURANTAYE présente ainsi le défi que ces changements posent aux femmes : « Elles doivent travailler à la fois à s'assurer des moyens nécessaires à leur promotion économique, sociale et culturelle qui relèvent du plan national, et participer à la définition du quotidien de la région qui constitue leur domaine d'action privilégié » (p. 160). Les deux textes présentés par des travailleuses du Conseil du statut de la femme évaluent la représentation des femmes et des groupes de femmes dans les instances régionales. Il est intéressant de noter que seul le secteur des organismes communautaires, parmi les collèges électoraux, élit de façon généralisée une délégation égalitaire sinon plus féminine que masculine. Les auteures cernent bien les enjeux de la régionalisation pour le mouvement féministe de même que ses retombées sur les tables de concertation régionales des groupes de femmes. Les difficultés que ces dernières rencontrent quand il s'agit de participer pleinement aux instances régionales sont identifiées. Les tables doivent, dans un contexte de difficultés financières et d'essoufflement dû à la multiplication des lieux d'investissement, réussir à assurer leur propre développement tout en s'impliquant dans le processus de régionalisation.

Par contre, la dimension des pratiques de femmes en développement régional est plus faible. Les résultats de deux enquêtes qualitatives menées sur une petite échelle nous sont présentés. La première (SABOURIN et TRUDEL) s'intéresse à la mobilité des femmes quant au travail, en Abitibi-Témiscamingue. L'arrimage de ce texte à la problématique du développement régional est loin d'être fait de façon convaincante bien qu'à première vue la mobilité apparaisse comme un enjeu important pour la participation des femmes à la vie publique en région. La deuxième enquête, menée par Nicole THIVIERGE et Marielle TREMBLAY sur la féminisation de la population étudiante dans le programme des sciences de l'administration, offre l'avantage d'avoir abordé avec certaines informatrices les questions de leur inscription professionnelle et personnelle dans le développement régional. Leur formation les a préparées à jouer un rôle actif au sein d'entreprises privées ou d'institutions publiques, lesquelles sont des actrices importantes dans le développement de la région. Leur pratique personnelle se fait principalement dans le réseau informel (famille, amitié, voisinage), dimension importante de l'apport des femmes abordée dans le texte de Denyse Côté. Ces femmes déjà partagées sinon déchirées entre les responsabilités familiales et professionnelles, n'ont pas de pratique militante. Il n'est donc pas surprenant, compte tenu de la nature de leur pratique professionnelle et de l'absence de pratique militante dans les groupes de femmes, que ces informatrices donnent dans un premier temps une définition du développement régional en termes économiques.

Les faiblesses de cette partie destinée aux pratiques illustrent bien les difficultés identifiées au plan théorique. Les pratiques en développement régional sont encore définies en termes « économisants ». Si, au niveau du discours, on commence à faire reconnaître l'apport

des femmes (dans le développement local et dans la sphère de la reproduction, entre autres), on éprouve une difficulté à faire état des pratiques propres aux femmes qui contribuent au développement régional. Du côté des institutions, il faut reconnaître qu'il est encore tôt pour évaluer l'impact de la participation des groupes de femmes et des femmes à l'intérieur des structures comme les Régies régionales de la santé et des services sociaux et le Conseil de développement régional. Il faudra, dès que ça sera possible, analyser en quoi cette participation des femmes réussit à infléchir les discours et les pratiques.

On sent se dessiner, à travers différentes contributions, les grandes lignes d'une définition féministe du développement régional : davantage inspirée de l'approche du développement endogène, tenant compte de la contribution spécifique des femmes dans le domaine de la reproduction et dans le domaine informel et définie à une échelle se rapprochant du local.

Une question centrale traverse le livre tant dans sa partie théorique que dans sa partie pratique. Les femmes doivent-elles répondre à l'appel qui leur est fait ? Toutes les auteures expriment des réserves. Elles mentionnent le danger de récupération, le danger de voir les femmes détournées de leurs priorités, assujetties, le danger d'un nouveau mode de régulation du travail des femmes pour gérer la pauvreté et la crise financière de l'État. Plusieurs d'entre elles voient dans la régionalisation la perte d'un allié de taille pour le mouvement des femmes : l'État central, encore nécessaire pour définir les grandes orientations en matière d'égalité. Les défis sont nombreux : il faut redéfinir les stratégies, développer de nouvelles alliances au niveau régional, éviter l'épuisement dû à la multiplication des lieux d'investissement, garder un mouvement féministe autonome, critique et fort. Malgré ces sérieuses réserves, toutes sans exception, mais avec un enthousiasme variable, soutiennent qu'il y a nécessité pour les femmes de s'inscrire activement dans les nouvelles institutions qui sont au cœur du développement des régions.

Nicole BRAIS